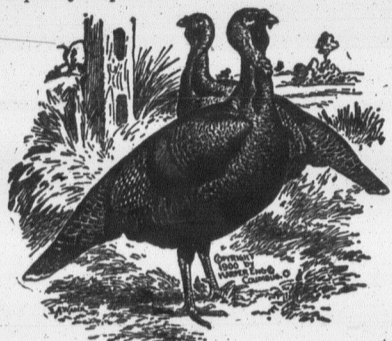


PANIER AUX LETTRES

**Lait sanguin. Réponse à A. M. B., Saint-Edouard, Lotbinière.**

Q. Tous les printemps, après le vêlage, l'une de nos vaches donne du sang au lieu de lait, pendant trois ou quatre jours, ce qui la fait maigrir.

R. En plusieurs cas le traitement suivant a réussi: Servir une boisson contenant une once de sel d'Epsom et une cuillerée de sel de nître aussi du Quinquinol dans du gruau. Si le pis est enflé, frictionner matin et soir avec l'onguent antiseptique Quinquinol.



**Elevage du dindon.**—Q. J'ai mal réussi dans l'élevage du dindon l'an dernier. Il faut dire que j'étais novice. Pourriez-vous me donner les grandes lignes de ce qu'il faut faire, des précautions à user au printemps pour assurer un élevage vigoureux? J. Placide R. St-François.

Réponse.—Si les dindes ont été bien nourries pendant l'hiver et sont en bonne condition, elles commencent à pondre vers l'âge de 10 mois. Elles donnent deux pontes par année, l'une au printemps et l'autre vers le milieu de l'été. Si l'on empêche les dindes de couvrir, on pourra obtenir jusqu'à trois pontes. Le nombre d'œufs varie beaucoup, car certains sujets donneront de 12 à 30 œufs pour la première ponte, et une moyenne de 12 à 18 pour la deuxième, tandis que d'autres ne donneront en moyenne que 18 œufs à la première, 12 à la deuxième, et 10 à la troisième. Si les dindes sont parquées, il sera nécessaire de faire la cueillette des œufs tous les jours, afin d'éviter qu'ils soient endommagés par le froid ou la trop grande chaleur. Lorsqu'elles sont en liberté et que le temps des gelées est passé, les dindes font le choix de leurs nids dans les creux d'arbres, les souches, les tas de branches, quelquefois dans les granges et bien souvent près des clôtures. Il sera important de surveiller la dinde, surtout le matin, afin de pouvoir découvrir l'endroit où elle a fait son nid. Si la température le permet, il vaudra mieux ne pas déranger les œufs, à moins qu'elle n'en ait un trop grand nombre. Une dinde de bonne grosseur peut couvrir facilement de 16 à 18 œufs. S'il arrivait qu'elle en pondit plus que ce nombre, vaudrait mieux lui enlever les autres et les confier à une poule, ou à une autre dinde. Beaucoup d'insuccès dans l'incubation sont dus au fait que l'on confie trop d'œufs à une dinde. On peut aussi faire couvrir avec succès par les poules; 8 ou 10 œufs est un nombre suffisant pour une poule de bonne grosseur. Cette dernière fait une très bonne mère quand les dindonneaux sont petits, mais lorsqu'ils grossissent, elle se fatigue et les abandonne trop vite. Les dindonneaux requièrent les soins de leur mère plus longtemps que les poulets et, pour cette raison, la dinde est plus avantageuse pour élever ses petits que la poule.

Il est facile de prévoir que la ponte se prépare lorsque la femelle s'écrase. Une seule visite du mâle suffit à féconder toute une ponte. Pendant toute la durée de la ponte, il faut séparer le mâle d'avec les femelles, au moins le matin, car il arrive souvent qu'il chasse ces dernières des nids, les maltraite et brise les œufs. On éprouve quelquefois beaucoup de difficultés à faire pondre les dindes dans un endroit jugé préférable; on peut y réussir dans une certaine mesure en mettant à leur disposition une pièce sombre et tranquille, et en les y maintenant enfermées jusqu'au midi, ce à l'époque où commence la ponte. Si elles ne sont pas dérangées, elles y reviendront d'elles-mêmes après avoir pondu quelques œufs. D'ordinaire la dinde pondra ses premiers œufs à tous les deux jours; ensuite elle pondra tous les jours; mais il arrivera parfois qu'elle manquera une journée ou deux. Sa ponte terminée elle demandera à couvrir.

On reconnaît que la dinde veut couvrir lorsqu'elle reste plus longtemps sur son nid. Ce dernier doit être préparé par terre avec de la paille ou du foin. Si l'on a plusieurs couveuses, il sera bon de les placer de façon à ce qu'elles ne puissent se voir. On devra attendre que la dinde demeure sur son nid deux ou trois jours avant de lui confier sa couvée; cependant, il ne faudra pas la changer de nid, car autrement on s'expose à ce qu'elle abandonne ses œufs. L'incubation dure vingt-huit jours; il peut arriver que quelques œufs éclosent vers le vingt-sixième, et d'autres le trentième jour seulement. Il se peut aussi qu'une couveuse ne quitte pas son nid d'elle-même; dans ce cas, il faudra la lever une fois par jour, car autrement elle mourrait de faim. Les dindes couveuses devaient toujours être soignées par la même personne, car la visite d'un inconnu compromet souvent la réussite de l'incubation. Ne dérangez pas la dinde couveuse dans les derniers jours. Si la couvée est éclosée, la dinde sortira de son nid d'elle-même. S'il n'y a pas signe de vie le trentième jour, il sera alors bon de s'assurer de la cause. On peut mettre la main sous la dinde et enlever cette dernière de son nid afin d'examiner les œufs. Il peut arriver qu'ils soient tous clairs. Dans ce cas on renferme la dinde pour quelques jours pour la "détourner". Dans un court espace de temps, elle préparera une autre ponte qui donnera probablement un meilleur résultat. Si toutefois elle ne paraît pas trop fatiguée de la couvaison, l'on pourrait lui confier une autre couvée immédiatement après lui avoir enlevé les premiers œufs qui n'ont pas éclos.

**Les taux d'express.**—La Dominion Express Co a rapporté au C. P. R., en 1923, 35.69 sous par express par mille" contre 36.20 sous en 1922, soit un demi-sou de moins, d'après les chiffres cités par M. F.-H. Phippen, procureur de l'Express Traffic Ass'n devant la commission de chemin de fer qui enquête actuellement sur les tarifs de messageries.

M. Geary, procureur de la ville, de Toronto, a protesté contre l'usage fait des chiffres de 1923, alléguant que la demande d'une hausse des tarifs avait été faite en se basant sur les chiffres de 1922. Il a allégué que l'argumentation devait tenir compte de ce que les messageries coûtaient et rapportaient aux chemins de fer. Or, les chiffres de 1923 étaient muets sur le coût de l'exploitation. Il était donc impossible, a-t-il dit, de vérifier où en était le C.P.R. avec son service de messageries. M. Phippen répliqua que la question soumise à la Commission était celle de savoir si les tarifs actuels de messageries, de 50 p. c. plus élevés que les tarifs-marchandises de première classe, rapportaient une recette équitable aux compagnies pour leur services, et que toute citation de chiffres pouvait servir à cette fin.

Si nos gens continuent à se désintéresser de la question, les compagnies de messageries finiront par obtenir l'augmentation demandée.

**Réveillons-nous donc, dans presque toutes nos petites villes il y a maintenant des Chambres de Commerce.**

**Que font-elles? Elles ont là une fameuse occasion de prouver qu'elles ne restent pas inactives.**

**SOUSSION POUR DU CHARBON**

Des soumissions cachetées, adressées à l'Acheteur, ministère des Travaux publics, Ottawa, seront reçues par lui jusqu'à midi, le lundi 12 mai 1924, pour la fourniture de charbon pour les édifices publics du Dominion dans la province de Québec. On pourra se procurer le devis et la formule de soumission en s'adressant à l'Acheteur, ministère des Travaux publics, Ottawa; à G. S. Gingras, Station Postale "H", Montréal; à J. Mines, vieil édifice du revenu de l'Intérieur, bureau de poste central, Québec, et aux gardiens des divers édifices du Dominion, en dehors de Montréal et de la ville de Québec. On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère, et conformément aux devis et conditions du ministère. Le ministère se réserve le droit d'exiger de l'adjudicataire une garantie n'excédant pas 10 pour 100 du montant de la soumission, afin d'obtenir une exécution convenable du contrat. Par ordre, L. H. COLMAN, Secrétaire. Ministère des Travaux publics. Ottawa, le 22 avril 1924.

SOMMAIRE des principaux sujets traités dans ce numéro.

- Panier aux lettres, Élevage du dindon, Les taux d'express; etc;
- De la Coopérative Fédérée de Québec;
- La Coopérative des Pêcheurs de Carleton; (Comté de Bonaventure);
- La Caisse Populaire à Ste-Germaine (Dorchester);
- Grains de sagesse, miettes de bon sens;
- Feu I. J. A. Marsan, D.S.A.;
- Revue de la huitaine, par Pierre Fouille-Partout;
- A la Veillée; Touristes, fruits, légumes et fromages: C. L'Habitant;
- Pintades: concours de ponte, le rûcher;
- Engrais phosphatés, par L. Beaudet, B.S.A.;
- Tannage des peaux de lapins et autres petits quadrupèdes;
- "Les travaux de l'amateur", ou "Le Guide du Bricoleur";
- La charrue, poésie de Théodore Botrel;
- L'Étude de la nature; La plante, par Adrien Desautels;
- La jeunesse scolaire et l'histoire locale;
- Pages féminines: Boîtes aux lettres, etc;
- Tribune Libre: Association de beurriers et fromagers, E. Bouchard, président;
- La Loi pour tous; revue des marchés, gravures, etc.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé .....\$5.000.000

Capital versé et réserve.....\$4.500.000

L'agriculteur progressif trouve son profit à se tenir constamment en contact avec une institution financière solide.

Cette Banque donne une attention toute spéciale aux affaires qui lui sont confiées par les cultivateurs; elle compte maintenant 314 bureaux (Succursales et Sous-Agences) dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et Ile du Prince-Edouard.

En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs.

**Votre compte de Banque est votre meilleur ami**

MARQUE DE COMMERCE ENREGISTRÉE

CARBONATE DE CALCIUM

**\$5.00**

la tonne

(en 80 lbs.)

sacs compris

**CULTIVATEURS**

Le Ministère de l'Agriculture recommande fortement le chaulage des terres de la Province; déjà plusieurs agriculteurs ont obtenu des résultats surprenants et à bon marché.

Pourquoi n'en faites-vous pas l'expérience?

Demandez à votre agronome quels seraient les avantages d'une bonne application de pierre à chaux moulue, sur votre terre, ce printemps.

Ecrivez-nous ensuite pour plus amples détails.

**Deschambault Quarry Corporation**

**52, RUE ST-PAUL - QUEBEC**

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité de Québec..... 75c.

Cité de Québec et pays étrangers..... 1.50

Tarif des annonces 10c. la ligne. Annonces classées 1c. du mot minimum .50 sous.

Pour abonnement et annonces écrire au "Bulletin de la Ferme", 111 Côte de la Montagne, (Édifice Morin) Québec. Casier postal 129—Télép. 4.297

Volume XII

Page de la Coopérative F

Echan

Les cultivateurs qui vent et doivent les échan d'Hochelaga.

C'est un avantage sp affaires avec la Coopérative

Avis aux intéressés.

Adresses

Fabricants, pour tou vous avez à faire à la Coo rative Fédérée de Québec

Il est compris qu'à p son beurre et son fromage

Les fabricants sont c de ces entrepôts sur les e Coopérative.

Par suite d'une ente transport de Montréal, c droits à ces entrepôts qu Il y a ainsi moins de perte etc., et comme résultat:

Encore une fois, ten Coopérative elle-même, p soit: Coopérative Fédérée

Boîtes à B

Dépuis quelque tem nouvelles boîtes à beurre

Toutes les précauti soit donnée aux acheteu fabricants remarquaient vrées ne correspondent Coopérative, ils sont prie

La Coopérative a tr l'amélioration du marché fabriciques, sa nouvelle b pour ne pas donner sa p pourraient lui être faites

Que les intéressés v circonstance, comme ils sera atteint deux fois plu

Marquage a

Le Ministère Fédéreaux règlements conce fromage. Ces règlemen sion de l'Industrie Laiti

Nous comptons bie particulièrement ceux q de suivre les données, de ques extraits:

"Nous avons décidé ros (pour le marquage d